

Lutte contre l'exclusion des personnes détenues et sortants de prisons

Le mouvement Emmaüs présente deux nouveaux projets au ministre de la Justice

Né de la rencontre de l'abbé Pierre et d'un ancien bagnard, le mouvement Emmaüs est depuis toujours très investi dans le domaine de l'accueil et de l'accompagnement des personnes placées sous main de justice (PPSMJ). Militant depuis toujours pour un moindre recours à l'incarcération, Emmaüs propose aujourd'hui différents dispositifs originaux hors et dans les murs pour favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des condamnés. Programme pilote d'insertion économique par l'activité (IAE), solutions de substitution à la détention, accueil de personnes en aménagement de peine, etc. Autant d'actions qui visent à briser le cercle vicieux du triptyque : enfermement-exclusion-récidive.

Afin de poursuivre et de renforcer ses actions de lutte contre l'exclusion de la population carcérale, **Thierry KUHN**, président d'Emmaüs France, **présente aujourd'hui à Jean-Jacques URVOAS**, ministre de la Justice, **deux nouveaux projets** portés par le mouvement, **qui appellent le soutien du ministère de la justice.**

- **La création de la Ferme du Pech (Aude), premier projet d'essai de la Ferme de Moyembrie (Picardie)**

Unique en son genre, la Ferme de Moyembrie est un véritable sas entre le dedans et le dehors, un lieu de « réapprentissage » de la liberté pour ses résidents. Chantier d'insertion, elle accueille, dans un cadre communautaire, environ 50 personnes sous écrou en fin de peine par an. Ces derniers sont salariés, en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI). Hébergés sur le site, ils exercent une activité de maraichage et d'élevage biologiques. Depuis sa création en 1996, la Ferme de Moyembrie a largement démontré l'efficacité de son accompagnement social. Une efficacité qui lui permet de préparer au mieux les sorties, passage d'autant plus délicat pour les personnes condamnées à de longues peines de prison. Fort de cette expérience et soutenu par le secrétariat général à la modernisation de l'action publique (SGMAP), le mouvement Emmaüs souhaite essaimer ce type de structure tout en adaptant le modèle aux spécificités de chaque territoire, l'objectif étant de créer, sous 5 ans, une structure de ce type dans chaque inter-région pénitentiaire. Ainsi, La Ferme du Pech, première émanation de la Ferme de Moyembrie, est prête à voir le jour à Lespinassière dans l'Aude. Elle prévoit d'accueillir, dès 2017, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires relevant de la DISP de Toulouse. Appuyé par l'ensemble des acteurs nationaux →

Contacts presse Emmaüs France:

Anne Dorsemaine / 06 01 07 33 37 / 01 41 58 25 30 / adorsemaine@emmaus-france.org

Corinne Licoppe / 01 41 58 25 33 / clicoppe@emmaus-france.org

www.emmaus-france.org - contact@emmaus-france.org

 [@emmaus_france](https://twitter.com/emmaus_france)

 www.facebook.com/emmausfrance

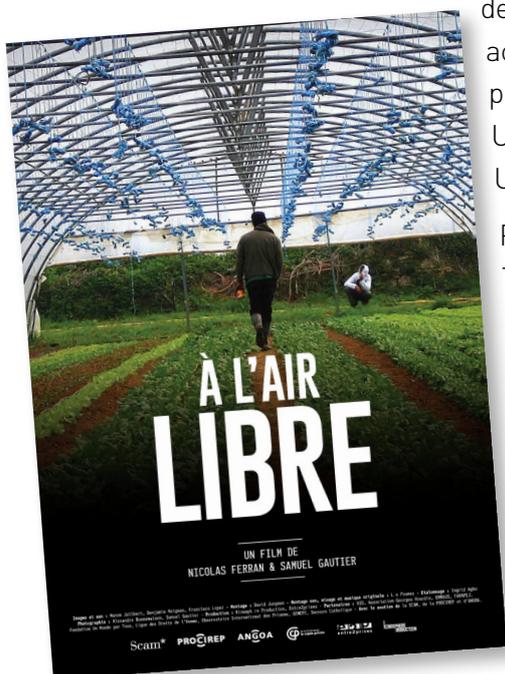
et locaux concernés (DAP, DISP, SPIIP, pôle emploi, collectivités territoriales, France active, Avis...), les conditions nécessaires au lancement de ce projet sont à ce jour réunies. Au-delà d'un soutien financier à la création de la Ferme du Pech, c'est un partenariat renforcé autour de ce programme de duplication de l'« expérience Moyembrie » que le mouvement Emmaüs souhaite nouer avec le ministère de la Justice (voir la présentation du projet de la Ferme du Pech ci-jointe).

- **Le lancement d'une expérimentation pour l'implantation d'une structure d'IAE en détention au centre de détention d'Oerminghen (Bas-Rhin).**

Afin de permettre à des personnes détenues de bénéficier d'une action de formation et d'un accompagnement professionnel, le chantier d'insertion d'Emmaüs Mundolsheim conduit, depuis janvier 2013, une action originale au sein de la maison d'arrêt de Strasbourg au travers d'un atelier de formation à la réparation de cycles. Cette collaboration a permis d'initier un projet pilote d'insertion par l'activité économique en détention avec le Centre de détention d'Oerminghen. Ce projet proposera aux personnes détenues une activité de restauration et de relooking de meubles ainsi qu'un accompagnement professionnel vers la formation et l'emploi, avant et après la sortie de détention. Un projet prêt à être lancé qui n'attend plus que la publication des textes officiels. Un point sur lequel, le mouvement tient à alerter le garde des Sceaux.

Par ailleurs, avec l'accueil de plus de 800 personnes par an condamnées à des TIG, Emmaüs occupe une place de tout premier plan en matière de solutions de substitution à la détention. A ce titre et dans le prolongement de la convention signée, le 12 janvier dernier, avec la ministre de la Justice, Emmaüs sollicite l'obtention d'une habilitation nationale pour l'accueil des TIG dans ses structures.

Enfin, cette rencontre permettra à **Thierry KUHN** d'inviter **Jean-Jacques URVOAS** à la projection en avant première nationale du documentaire « **A l'air Libre** » réalisé à la Ferme de Moyembrie par Nicolas FERRAN et Samuel GAUTIER, qui se tiendra au **Forum des Images ce vendredi 29 avril**.



A propos d'Emmaüs

Initié par l'abbé Pierre, le Mouvement Emmaüs représente aujourd'hui un réseau de **284 structures** qui interviennent dans les domaines de l'action sociale, de l'insertion, de l'hébergement et du logement... Soit près de **18 000 acteurs** ancrés localement sur l'ensemble du territoire national. Depuis plus de 65 ans, le Mouvement Emmaüs milite pour un monde plus juste dans lequel chacun retrouve sa dignité et sa place. Laboratoire d'innovation sociale, il invente au quotidien des solutions pour lutter contre l'exclusion. www.emmaus-france.org

